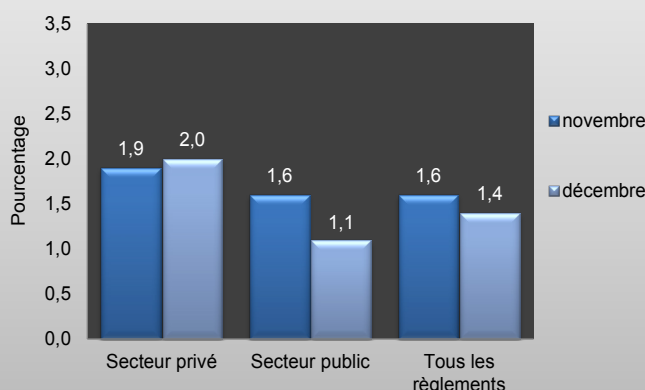


Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en décembre	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3 - 4
Règlements du mois de décembre	5 - 6
Sommaire de règlements choisis	7
Principales négociations en cours	17
Index des prix à la consommation	17

Pour plus de renseignements veuillez nous
contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Conventions conclues en décembre

En décembre, 20 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 8 381 employés, dont 70 % dans le secteur public (5 881).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en décembre a été de 1,4 %, une baisse par rapport au taux de 1,6 % rapporté en novembre. Dans le secteur public, 15 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,1 %, une baisse par rapport à 1,6 % enregistré le mois précédent. Dans le secteur privé, cinq conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2,0 %, une hausse par rapport à 1,9 % enregistré le mois précédent.

Pour les règlements en décembre, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur de la construction (un règlement pour 2,7 %). La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base a été rapportée dans le secteur du transport, communications et services publics (un règlement pour 0,7 %). Dans le secteur de l'administration publique, il y avait trois règlements pour une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,9 %. Les autres services ont rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,8 % pour quatre règlements et les services de santé et sociaux ont rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 0,9 % pour neuf règlements.

Règlements des salaires - décembre

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	DÉCEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle	2012	2013	jan - déc
			moyenne %			2014 %
Secteur privé	5	2 500	2,0	1,2	2,3	1,8
Secteur public	15	5 881	1,1	1,4	0,5	1,4
Tous les règlements	20	8 381	1,4	1,3	1,0	1,5

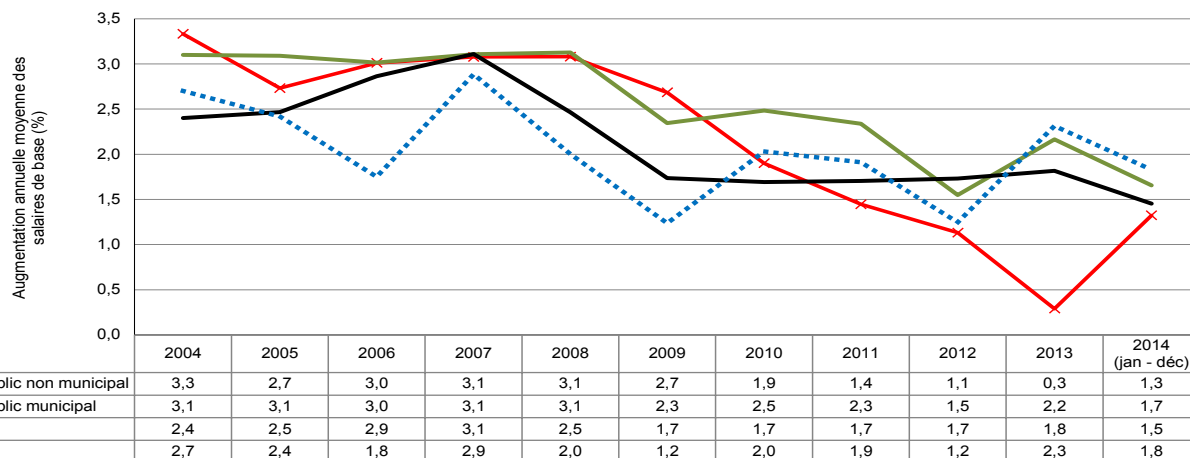
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	DÉCEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle	2012	2013	jan - déc
			moyenne %			2014 %
Industries						
Primaire	-	-	-	2,1	2,1	2,3
Manufacturière	-	-	-	0,8	1,2	1,6
Construction	1	500	2,7	1,9	2,6	2,6
Commerce et finances	1	1 134	1,6	1,0	1,4	1,5
Transport, communications et services publics	1	1 347	0,7	1,9	2,1	1,6
Administration publique	3	1 200	1,9	1,4	1,1	1,7
Éducation et services connexes	1	300	1,0	1,2	0,0	1,3
Services de santé et sociaux	9	2 528	0,9	1,3	1,1	1,3
Autres services	4	1 372	1,8	1,4	2,1	1,9
Tous les règlements	20	8 381	1,4	1,3	1,0	1,5

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur (2004 - décembre 2014)

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

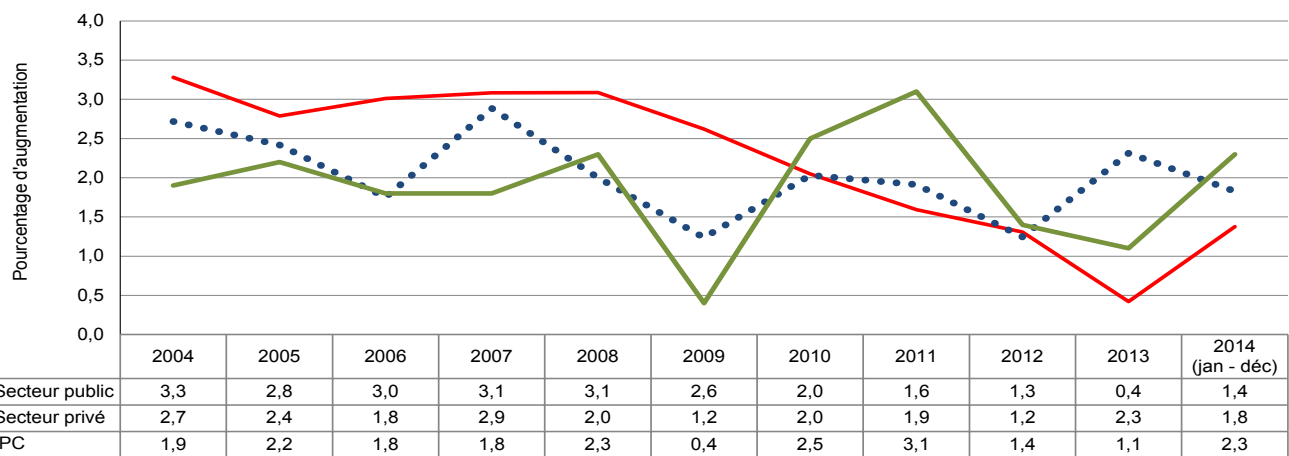


Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur fédéral et le secteur privé en Ontario de 2004 à décembre 2014.

De janvier à décembre 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal est restée à 1,3 %. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal a rapporté à 1,7 %, une hausse de 1,6 % rapporté le mois précédent.

De janvier à décembre 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur fédéral a augmenté de 1,7 % par rapport au 1,6 % rapporté le mois précédent. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur privé est restée à 1,8 %.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



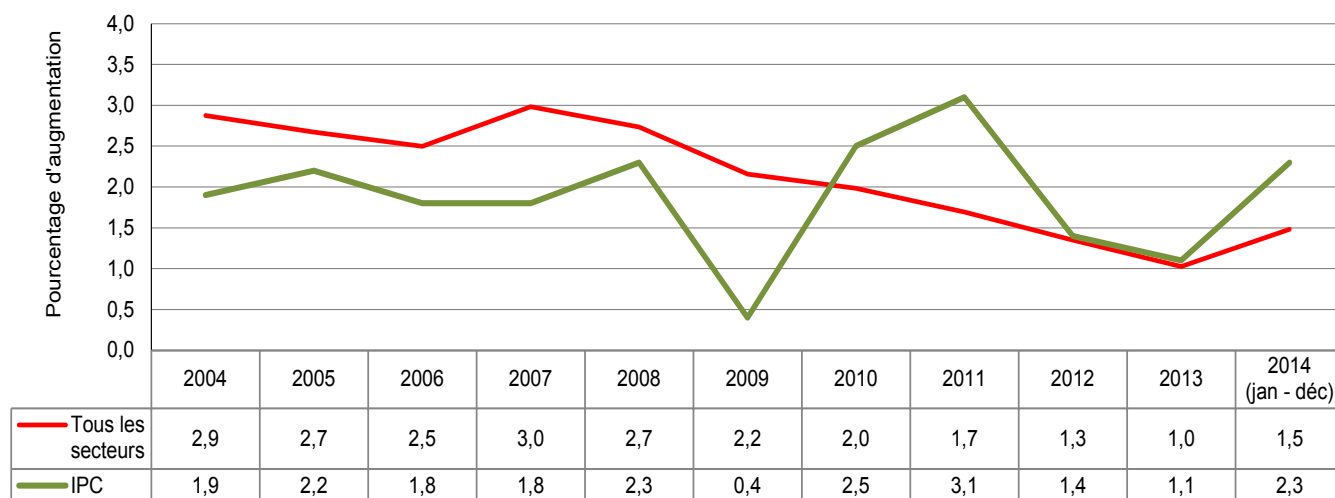
Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public, le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2004 à décembre 2014.

De janvier à décembre 2014, l'augmentation annuelle moyenne de salaire de base du secteur parapublic combinée est restée à 1,4 % et le secteur privé est restée à 1,8 %.

L'Index des prix à la consommation en Ontario s'établit à 2,3 % en 2014.

Tendances des salaires par secteur (2004 - décembre 2014)

Graph 3: Index des prix à la consommation et toutes les catégories confondues des tendances de règlement



Le graphique ci-dessus illustre l'augmentations annuelles moyenne des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé), ainsi que l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario de 2004 à décembre 2014.

De janvier à décembre 2014, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans tous les secteurs était 1,5 %. L'Index des prix à la consommation pour l'Ontario s'établit à 2,3 % en 2014.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un échantillon représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2004 au 31 décembre 2014 données à jour le 31 décembre, 2014. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base est calculée sur la durée de la convention collective et exclue les paiements forfaitaires. L'information sur le salaire comprend les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de décembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Construction							
Hand Association of Sewer Watermain and Road Contractors	Journaliers	2,7	2,8		500	48	31-déc.-2018
Commerce et finances							
Pharmx Rexall Drug Stores Ltd.	TUAC-Can	1,6	1,4	voir page 7	1 134	37	31-janv.-2018
Transport, communications et services publics							
Société canadienne des postes (opérations postales) (surveillance)	AOPC	0,7 ^{1,3}	0,0	ratification : 1,5 % le 1 ^{er} avril 2016 : 1,5 %	1 347	48	31-mars-2018
Administration publique							
Corporation de la Ville de Kitchener (service d'incendie)	AIP (Kitchener)	2,8	3,0		220	36	31-déc.-2014
Corporation du Comté de Norfolk (internes / externes)	SCFP	2,0	2,0		358	48	31-déc.-2018
Ville de Pickering (bureau / externes)	SCFP	1,5	1,5		622	36	31-mars-2017
Éducation et services connexes							
Conseil des gouverneurs de l'Université Lakehead (aides enseignants)	SCFP	1,0	1,0		300	36	31-août-2017
Services de santé et sociaux							
Board of Management District of Kenora Home for the Aged (Pinecrest/ Northwood Lodge/Red Lake)	SCFP	1,6 ¹	1,7		228	24	31-déc.-2015
Hôpital de Timmins et du district (bureau / commis / Service) (temps plein et temps partiel)	Métallos	1,5	1,0		370	24	31-mars-2016
Senior Peoples Resources In North Toronto Inc. (Sprint)	SCFP	0,7	0,0	Prime de ratification (employés actifs) : 450 \$ le 18 février 2015 : 300 \$ le 1 ^{er} avril 2015 : 150 \$	250	36	17-févr.-2017
Costi Immigrant Services	SCFP	1,0	0,0		170	36	31-mars-2017
Nipissing Ouest foyer pour personnes âgées (Au Château)	SCFP	1,7	2,0		172	24	31-déc.-2013
Mackenzie Health (temps plein et temps partiel)	SEFPO	0,7 ²	0,7	1 ^{ère} année : 0,7 % 2 ^e année : 0,7 % 3 ^e année : 0,7 %	658	36	31-mars-2016

(page suivante)

¹ restructuration des barèmes de salaire
³ grille des salaires à deux niveaux

Tableau 3 : Règlements du mois de décembre (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux (suite)							
St. Joseph's Lifecare Centre (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,0	0,0	1 ^{ère} année : 1 % 2 ^e année : 1 % ⁴	260	24	31-déc.-2014
United Mennonite Home for the Aged (service / infirmier auxiliaire autorisé)	ACTC	0,0	0,0	1 ^{ère} année : 1 % 2 ^e année : 1 % ⁵	203	24	31-juil.-2015
Peterborough Regional Health Centre (bureau et commis)	SEFPO	1,0	2,0	le 29 septembre 2013 : 0,7 % le 29 septembre 2014 : 0,7 % le 29 septembre 2015 : 0,7 %	217	48	28-sept.-2016
Autres services							
Cadbridge Services (Cda) Inc. (Fairmont Château Laurier)	Unifor	2,4 ²	2,3		300	48	31-déc.-2017
Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) (techniciens) (Laboratoires de Chalk River)	Métallos	1,5	1,5		506	36	31-mars-2017
Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (prof. / tech. / personnel de soutien)	SEFPO	1,7	3,5	1 ^{ère} année : 600 \$ ⁶	315	24	30-juin-2016
New Horizon System System Solutions (professionnel / surveillance)	Energy Prof Society	1,6	1,7		251	24	31-déc.-2016

² rajustements pour groupes choisis autre que les métiers spécialisés

⁴ Somme forfaitaire basée sur des revenus bruts moins les déductions statutaires

⁵ somme forfaitaire basée sur les heures rémunérées

⁶ ayant droit à une pension

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

CPharmx Rexall Drug Stores Ltd. et Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 175 (1 134 employés)

*Convention renouvelée pour 37 mois en vigueur du
5 janvier 2015 au 31 janvier 2018*

- augmentations de salaire de 0,20 \$ le 5 janvier 2015, de 0,25 \$ le 1^{er} février 2016 et de 0,25 \$ le 1^{er} février 2017 pour les employés à temps plein et à temps partiel; paiements forfaitaires de 400 \$ pour les employés à temps plein et de 200 \$ pour les employés à temps partiel qui reçoivent un taux supérieur au taux maximal
- paiements forfaitaires de 400 \$ et de 200 \$ en 2016 et en 2017 pour les technologues agréés 2 à temps plein et à temps partiel respectivement

Ville de Pickering et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 129 (622 employés)

*Convention renouvelée pour trois ans en vigueur du
1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017*

- augmentation de salaire générale de 1,5 % chaque année

Mackenzie Health et Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, section locale 374 (658 employés)

*Convention renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er}
avril 2013 au 31 mars 2016*

- augmentations de salaire de 0,7 % le 1^{er} avril 2013, le 1^{er} avril 2014 et le 1^{er} avril 2015 en plus de paiements forfaitaires de 0,7 % du taux horaire normal payés chaque année
- à compter du 1^{er} avril 2014, augmentation du taux de salaire des IAA jusqu'à un maximum de 28,95 \$/heure, y compris l'augmentation de salaire générale
- à compter du 1^{er} avril 2015, augmentation des services de chiropractie, de massothérapie et de physiothérapie à 375 \$ par personne par année

Résumé du quatrième trimestre de 2014

Durant le quatrième trimestre de 2014, 64 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 35 477 employés (tableau 4) dont 67 % (23 802) dans le secteur public. Par industrie, la majorité des employés était dans les soins de santé et assistance sociale (12 773), services d'enseignement (5 044), commerce de détail (3 778) et administrations publiques locales, municipales et régionales (3 766) (tableau 7).

Rajustements de salaires

Les règlements du quatrième trimestre (tableau 4) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,6 %, une hausse de 1,4 % rapporté au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était 1,5 % par rapport à 1,2 % au trimestre précédent. Le secteur privé a rapporté une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,9 %, une baisse de 2,0 % rapporté au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le quatrième trimestre (tableau 7) étaient dans l'hébergement et services de restauration (2,7 %), arts, spectacles et loisirs (2,5 %), et fabrication d'aliments et administrations publiques locales, municipales et régionales (2,4 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient de 1,4 % dans les soins de santé et assistance sociale (12 773), 1,3 % dans les services d'enseignement (5 044), et 1,7 % dans le commerce de détail (3 778) (tableau 7).

Durant le quatrième trimestre de 2014, environ 62,4 % (22 150) de tous les employés (tableau 5) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 13,7 % (4 856) qui ont reçu des augmentations variant de 0,1 % à 0,9 %. Dans le secteur public, 60,6 % (14 425) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 66,2 % (7 725) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 28,9 % (3 372) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2,0 % à 2,9 %, par rapport à 17,8 % (4 247) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le quatrième trimestre de 2014 (tableau 9), 54,4 % (19 288) étaient couverts par des conventions de trois ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 53 % (6 177) des employés. Dans le secteur public, 55 % des employés (13 111) étaient couverts par des conventions de trois ans et 20,6 % (4 904) étaient couverts par des conventions de quatre ans. Environ 38,6 % (578) des employés du secteur manufacturier étaient couverts par des conventions de deux ans et 56,6 % (18 958) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 3,6 mois dès le début des négociations, par rapport à 10,9 mois dans le secteur public (tableau 12).

Parmi tous les règlements conclus durant le quatrième trimestre de 2014, 20 conventions touchant 26,8 % des employés (9 492) ont été conclus directement par les parties; par rapport à 27 conventions touchant 40 % des employés (14 205) qui ont été conclues en conciliation, post-conciliation et médiation. Quinze conventions touchant 29,1 % des employés (10 341) ont été conclues par arbitrage et deux conventions ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 13).

Dans le secteur privé, environ 66,2 % des employés (7 727) ont conclu des règlements en conciliation et médiation, tandis que 33,8 % des employés (3 948) ont conclu des règlements par négociation directe. Dans le secteur public, 27,2 % des employés (6 478) ont conclu des conventions en conciliation, post-conciliation ou de la médiation, par rapport à 23,3 % (5 544) des employés qui ont conclu par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au premier trimestre de 2015 touchent le gouvernement fédéral, les diverses municipalités, les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, les universités, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les divers conseils scolaires, la Société canadienne des postes, Securitas Canada Ltd et G 4 S Secure Solutions, Bruce Power et l'Association canadienne de production de média.

Les conventions principales expirant au cours du premier trimestre de 2015 comprennent Air Canada, Motion Picture Studio Production Tech, et Garda Security Screening. Dans le secteur public, les expirations principales incluent le gouvernement fédéral, les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, Ontario Power Generation et Hydro One.

Arrêts de travail

En 2014, 31 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 35 rapporté en 2013. Les arrêts de travail en 2014 ont impliqué 5 492 employés et entraîné la perte de 132 200 jours-personnes, par rapport à 13 155 employés et à 288 310 jours-personnes rapporté en 2013 (tableaux 14 et 15).

En 2014, 14 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une hausse par rapport aux 13 signalés pendant la même période en 2013. Le secteur non manufacturier a signalé 17 arrêts de travail, par rapport à 14 signalés en 2013. Dans le secteur de la construction, aucun arrêt de travail n'a été signalé en 2014. En 2014, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimé à 0,01 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 15 et 16).

Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le quatrième trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Quatrième trimestre 2013									
Secteur privé	35	11 352	1,8	5	1 236	0,9	30	10 116	1,9
Secteur public	103	53 912	1,1	-	-	-	103	53 912	1,1
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Secteur privé	41	13 045	1,8	7	4 193	2,0	34	8 852	1,7
Secteur public	42	30 614	1,7	2	931	1,7	40	29 683	1,7
Toutes les conventions	83	43 659	1,7	9	5 124	1,9	74	38 535	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Secteur privé	42	18 166	1,7	6	1 931	1,8	36	16 235	1,6
Secteur public	132	84 607	1,3	1	918	0,7	131	83 689	1,4
Toutes les conventions	174	102 773	1,4	7	2 849	1,4	167	99 924	1,4
Troisième trimestre 2014									
Secteur privé	17	17 004	2,0	1	799	1,7	16	16 205	2,0
Secteur public	58	60 655	1,2	-	-	-	58	60 655	1,2
Toutes les conventions	75	77 659	1,4	1	799	1,7	74	76 860	1,4
Quatrième trimestre 2014									
Secteur privé	20	11 675	1,9	1	578	1,0	19	11 097	2,0
Secteur public	44	23 802	1,5	-	-	-	44	23 802	1,5
Toutes les conventions	64	35 477	1,6	1	578	1,0	63	34 899	1,6

Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Pas d'augmentation	4	663	1,9	-	-	-	3	663	2,8
0,1 - 0,9 pour cent	9	4 856	13,7	1	578	5,0	8	4 278	18,0
1,0 - 1,9 pour cent	34	22 150	62,4	10	7 725	66,2	24	14 425	60,6
2,0 - 2,9 pour cent	17	7 619	21,5	9	3 372	28,9	8	4 247	17,8
6,0 - 6,9 pour cent	1	189	0,5	-	-	-	1	189	0,8
Toutes les conventions	64	35 477	100,0	20	11 675	100,0	44	23 802	100,0

Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le quatrième trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Quatrième trimestre 2013									
Manufacturier	18	5 118	1,3	5	1 236	0,9	13	3 882	1,4
Non manufacturier	116	57 581	1,1	-	-	-	116	57 581	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Manufacturier	15	3 398	1,2	4	958	1,0	11	2 440	1,2
Non manufacturier	66	39 771	1,8	5	4 166	2,1	61	35 605	1,7
Construction	2	490	2,4	-	-	-	2	490	2,4
Toutes les conventions	83	43 659	1,7	9	5 124	1,9	74	38 535	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Manufacturier	23	6 665	1,8	5	1 581	1,6	18	5 084	1,9
Non manufacturier	151	96 108	1,4	2	1 268	1,2	149	94 840	1,4
Toutes les conventions	174	102 773	1,4	7	2 849	1,4	167	99 924	1,4
Troisième trimestre 2014									
Manufacturier	6	2 023	1,5	1	799	1,7	5	1 224	1,3
Non manufacturier	69	75 636	1,4	-	-	-	69	75 636	1,4
Toutes les conventions	75	77 659	1,4	1	799	1,7	74	76 860	1,4
Quatrième trimestre 2014									
Manufacturier	5	1 497	1,7	1	578	1,0	4	919	2,2
Construction	58	33 480	1,6	-	-	-	58	33 480	1,6
Non manufacturier	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Toutes les conventions	64	35 477	1,6	1	578	1,0	63	34 899	1,6

Tableau 7 : Augmentation annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Secteur manufacturier									
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2	511	2,0	-	-	-	2	511	2,0
Fabrication d'aliments	2	408	2,4	-	-	-	2	408	2,4
Première transformation des métaux	1	578	1,0	1	578	1,0	-	-	-
Total	5	1 497	1,7	1	578	1,0	4	919	2,2
Secteur non manufacturier									
Transport et entreposage	1	275	2,0	-	-	-	1	275	2,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	4	3 696	1,4	-	-	-	4	3 696	1,4
Services d'enseignement	1	765	1,5	-	-	-	1	765	1,5
Soins de santé et assistance sociale	4	1 123	1,5	-	-	-	4	1 123	1,5
Hébergement et services de restauration	6	5 044	1,3	-	-	-	6	5 044	1,3
Soins de santé et assistance sociale	28	12 773	1,4	-	-	-	28	12 773	1,4
Hébergement et services de restauration	3	1 175	2,7	-	-	-	3	1 175	2,7
Arts, spectacles et loisirs	1	770	2,5	-	-	-	1	770	2,5
Commerce de détail	3	3 778	1,7	-	-	-	3	3 778	1,7
Administrations publiques locales, municipales et régionales	6	3 766	2,4	-	-	-	6	3 766	2,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	1	315	1,7	-	-	-	1	315	1,7
Total	58	33 480	1,6	-	-	-	58	33 480	1,6
Construction	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Toutes les industries	64	35 477	1,6	1	578	1,0	63	34 899	1,6

Les catégories utilisées dans le tableau 7 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Manufacturier	5	1 497	1,7	1	578	1,0	4	919	2,2
Non manufacturier	58	33 480	1,6	-	-	-	58	33 480	1,6
Construction	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Toutes les industries	64	35 477	1,6	1	578	1,0	63	34 899	1,6

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et par secteur, quatrième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	1	275	3,0	-	-	-	1	275	3,0
Conventions de deux ans	19	7 101	1,7	4	1 909	1,4	15	5 192	1,9
Conventions de trois ans	28	19 288	1,6	9	6 177	2,0	19	13 111	1,4
Conventions de quatre ans	12	6 343	1,5	5	1 439	2,4	7	4 904	1,2
Conventions de cinq ans	2	378	2,0	1	225	2,6	1	153	1,1
Conventions de six ans	1	167	1,1	-	-	-	1	167	1,1
Conventions de dix ans	1	1 925	1,8	1	1 925	1,8	-	-	-
Toutes les conventions	64	35 477	1,6	20	11 675	1,9	44	23 802	1,5

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), quatrième trimestre de 2014

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	-	-	-	1	275	3,0	-	-	-
Conventions de deux ans	1	578	1,0	18	6 523	1,8	-	-	-
Conventions de trois ans	1	330	2,1	27	18 958	1,6	-	-	-
Conventions de quatre ans	2	364	2,0	9	5 479	1,4	1	500	2,7
Conventions de cinq ans	1	225	2,6	1	153	1,1	-	-	-
Conventions de six ans	-	-	-	1	167	1,1	-	-	-
Conventions de dix ans	-	-	-	1	1 925	1,8	-	-	-
Toutes les conventions	5	1 497	1,7	58	33 480	1,6	1	500	2,7

Tableau 11 : Durée des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2014

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
1 - 3 mois	19	9 682	10	6 133	9	3 549
4 - 6 mois	18	8 886	5	2 069	13	6 817
7 - 9 mois	9	5 376	5	3 473	4	1 903
10 - 12 mois	3	5 992	-	-	3	5 992
13 mois et plus	15	5 541	-	-	15	5 541
Total	64	35 477	20	11 675	44	23 802

Tableau 12 : Durée moyenne des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2014

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	3,6
Secteur public	10,9
Total	8,6

Tableau 13 : Étape de règlement par secteur, quatrième trimestre de 2014

	Total			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Négociation directe	20	9 492	26,8	7	3 948	33,8	13	5 544	23,3
Conciliation	16	7 964	22,4	7	3 488	29,9	9	4 476	18,8
Post-conciliation	1	167	0,5	-	-	-	1	167	0,7
Médiation	10	6 074	17,1	6	4 239	36,3	4	1 835	7,7
Arbitrage	15	10 341	29,1	-	-	-	15	10 341	43,4
Arrêt de travail	2	1 439	4,1	-	-	-	2	1 439	6,0
Total	64	35 477	100,0	20	11 675	100,0	44	23 802	100,0

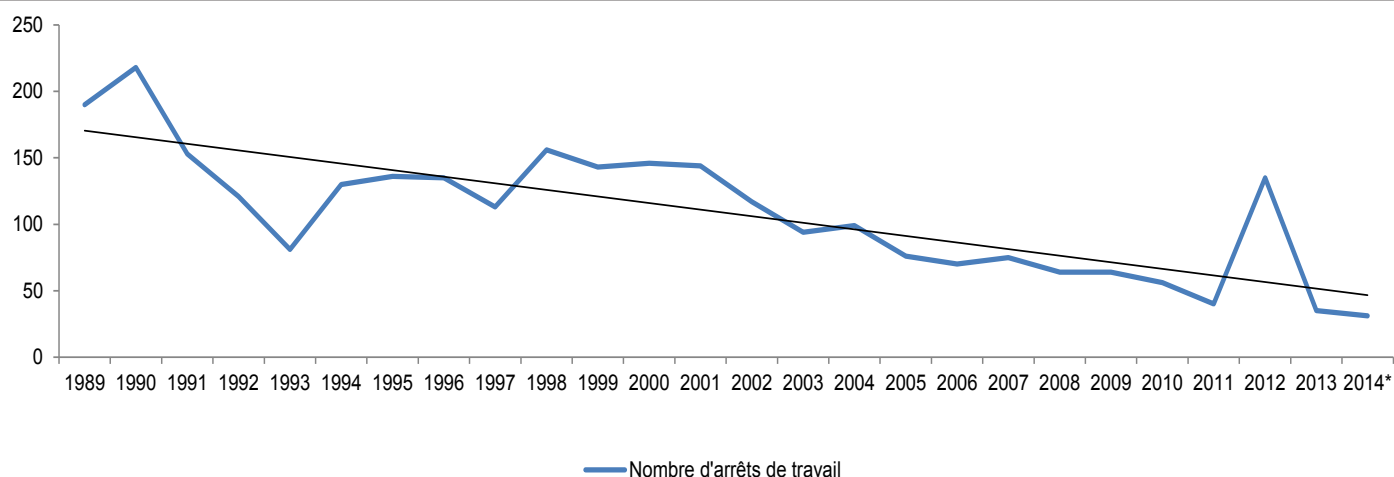
Tableau 14 : Arrêts de travail, 2013 et 2014

	2014	2013
Manufacturier	14	13
Non manufacturier	17	14
Construction	-	8
Toutes les industries	31	35

Tableau 15 : Jours-personnes perdus, 2013 et 2014

	2014	2013
Manufacturier	100 210	128 970
Non manufacturier	31 990	33 490
Construction	-	125 850
Toutes les industries	132 200	288 310

Au 31 décembre 2014, quatre arrêts de travail, représentant un nombre total de 253 employés, ont été rapportés au mois janvier 2015.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Arrêts de travail

* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail ont une tendance à la baisse de 1989 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal est rapporté avec 31 arrêts de travail en 2014. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dans les Conseils scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et décembre 2014, il y avait 31 arrêts de travail couvrant 5 492 employés avec 132 200 jours-personnes perdus au total.

Tableau 16 : Arrêts de travail en Ontario, 1989 - décembre 2014

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014*	31	5 492	177	132 200	24,1	59	0,01

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Tableau 17 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al	Canada-wide	104 500	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	36 000	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc des policiers	Divers endroits	22 200	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al	Divers endroits	43 000	Diverses dates
Foyers de soins de longue durée	ALIO, SEFPO et al	Divers endroits	59 000	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	22 500	Diverses dates
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SAE, vie communautaire / services)	SCFP, SEFPO et al	Divers endroits	24 800	Diverses dates
Divers conseils scolaires	OECA, FEEQ, SCFP. et al	Province	275 850	31-août-14
Securitas Canada Ltd.	Syndicat des métallos	Province	2 514	30-juin-14
G 4 S Secure Solutions	TUAC-Can	Province	3 800	30-nov.-14
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO	Province	43 500	31-déc.-14
Société canadienne des postes (opérations postales)	ACMPA	Canada	2 000	31-déc.-14
Bruce Power	Energy Prof Society	Comté de Bruce	1 160	31-déc.-14
Association canadienne de production de média (ACPM)	Writers Guild	Canada	1 023	31-déc.-14
Ontario Power Generation	SCFP	Province	6 600	31-mars-15
Hydro One	SCFP	Province	5 000	31-mars-15
Air Canada	SCFP, Unifor	Canada	5 455	Diverses dates

Au 31 décembre, 2014, il y avait 761 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 18 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	octobre	novembre	décembre	Données à ce jour			
	2014	2014	2014	2011	2012	2013	2014
Canada	2,4	2,0	1,5	2,9	1,5	0,9	1,9
Ontario	2,8	2,4	1,9	3,1	1,4	1,1	2,3
Toronto	3,0	2,7	2,3	3,0	1,5	1,2	2,5
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	2,4	2,0	1,5	3,0	1,3	1,0	2,0
Thunder Bay	2,4	1,9	1,3	3,1	0,9	0,9	2,2

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le Ministère du Travail s'efforce de s'assurer que ses services sont offerts d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au Ministère du Travail si vous avez besoin de mesure d'adaptation pour répondre à vos besoins particuliers.